

LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Epandage en sol reconstitué

Dans le cas où le sol présente une perméabilité insuffisante ou à l'inverse, si le sol est trop perméable (calcaire), un matériau plus adapté (sable siliceux lavé) doit être substitué au sol en place sur une épaisseur de 0,70 m.

La répartition de l'effluent est assurée par des tuyaux munis d'orifices, installés en parallèle séparés de 1 m d'axe en axe établis dans une couche de graviers.

Conditions de mise en œuvre :

Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation à fond plat, de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur de 1m minimum sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

- o une géogrille 400 µm
- une couche de sable siliceux lavé de 0,70 m minimum d'épaisseur,
- une couche de graviers de 0,20 m d'épaisseur dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit.
- un Géotextile perméable à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble
- une couche de terre végétale de 20 cm

Dimensionnement :

La surface du filtre à sable vertical non drainé doit être au moins égale à 5 m² par pièce principale (minimum 20 m² pour 4 pièces principales)

Le schéma suivant indique les distances à respecter :